

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DU BELON
DU 30 MAI 2018 EN MAIRIE DE RIEC SUR BELON

Le Comité du Syndicat Intercommunal du Port du Belon, légalement convoqué, s'est réuni sur convocation du Président, le 30 mai 2018 à 10 heures en mairie de Riec sur Belon.

ETAIENT PRESENTS : Madame Anita OLLIVIER, Présidente ; Madame Pascale NEDELLEC, déléguées titulaires de la commune de Moëlan sur Mer ; Madame Liliane MASSE, déléguée titulaire de la commune de Riec-sur-Belon ; Madame Véronique MELIN et Monsieur Daniel HAMON, délégués suppléants de la commune de Moëlan sur Mer.

0. Approbation du compte-rendu de la séance du 12 avril 2018

Le compte-rendu de la séance du 12 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

I. Décision modificative

La présidente, Anita OLLIVIER explique qu'il n'y a pas de crédits ouverts dans le budget 2018 SI Belon pour l'admission en non-valeur d'un montant de 290,00 € passé au comité du SI du 20 mars 2018 (délibération 3-2018). Il faut donc une ouverture de crédit au compte 6542 créances éteintes : + 300 € et en 706 : + 300 €.

DELIBERATION N° 8-2018 : DECISION MODIFICATIVE N°1-2018.

VU qu'il n'y a pas de crédits ouverts dans le budget 2018 (article 6542) SI Belon pour l'admission en non-valeur d'un montant de 290,00 € passé au comité du SI du 20 mars 2018 (délibération 3-2018).

Le Comité Syndical,

Sur proposition de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE la décision modificative n°1-2018 : compte 6542 (créances éteintes(: + 300 € et en 706 (redevance mouillage annuelle) : + 300 €.

II. Cession véhicule

La Présidente du SI du port du Bélon, Anita OLLIVIER explique que le véhicule qui a été acheté 7 744,24 €TTC en 2017 pour l'agent de port en saisonnier pour 6 mois pourrait être vendu à la commune de Moëlan sur Mer.

DELIBERATION N° 9-2018 : CESSION DE VEHICULE.

La Présidente du SI du port du Bélon, Anita OLLIVIER explique que le véhicule qui a été acheté en 2017 pour l'agent de port en saisonnier pour 6 mois pourrait être vendu à la commune de Moëlan sur Mer ;

Le Comité Syndical,

Sur proposition de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Syndicat Intercommunal
du port du Bélon

Mairie

2, rue des Moulins

29 350 Moëlan sur Mer

A l'unanimité,

AUTORISE la Présidente du SI du Belon à céder à la commune de Moëlan sur Mer le véhicule Volkswagen Caddy pour la somme de 7 500 € TTC et à signer tout document relatif à cette cession.

III. Questions diverses

Liliane MASSE informe le comité de l'arrivée du squadron yacht club le 10 juin 2018. C'est une manifestation qui fera connaître le port.

Pascale NEDELLEC se demande pourquoi avoir pris une personne pour remplacer l'agent de port alors que ce le remplacement de l'agent de port devrait être assuré par son suppléant, agent communal titulaire.

Séance levée à 11 heures.

Pour extrait certifié conforme.

La Présidente du SI du port du Bélon
Anita OLLIVIER



Affiché le 5 juin 2018